





1. The first part of the document is a list of names and titles.

2. The second part of the document is a list of names and titles.

3. The third part of the document is a list of names and titles.

4. The fourth part of the document is a list of names and titles.

**Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile**  
**Les bases en soins palliatifs :**  
**la douleur et la pharmacologie.**

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 1-

**1. Finalités.**

**1.1. Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF vise à :

**1.1.a.** Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

**1.1.b.** Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L'UF vise à faire acquérir aux infirmiers(ères) à domicile les bases indispensables en matières de soins palliatifs pour gérer avec le patient et son entourage le traitement et les passages entre l'hôpital et le domicile.

**Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile**  
**Les bases en soins palliatifs :**  
**la douleur et la pharmacologie.**

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 2-

**2. Capacités préalables requises.**

**Titres en tenant lieu :**

Etre porteur du titre d'infirmier(ère) A1 ou A2..

**Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile**  
**Les bases en soins palliatifs :**  
**la douleur et la pharmacologie.**

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 3-

**3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes**  
**ou le regroupement.**

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 20 élèves par classe

**Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile**  
**Les bases en soins palliatifs :**  
**la douleur et la pharmacologie.**

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 4-

**Programme :**

**- Aspects relationnels :**

L'étudiant sera capable de :

- déterminer les facteurs influençant la douleur et l'expression de la douleur chez le patient ;
- comprendre les répercussions psychologiques de la douleur chez un patient en soins palliatifs (S.P.) et sur son entourage ;
- établir une communication apte à apporter un soutien au patient et à son entourage.

**- Aspects techniques :**

L'étudiant sera capable de :

- identifier la pharmacologie propre aux S.P. ;
- expliquer les facteurs déterminants pour le dosage des médicaments spécifiques aux S.P. ;
- repérer les signes cliniques des effets secondaires
- distinguer les voies d'administration des traitements ;
- vérifier en collaboration avec le médecin que l'équilibre alimentaire pour les besoins du patient, soient maintenus quelque soit le mode d'administration.

**- Aspects financiers :**

L'étudiant sera capable d' :

- expliquer l'intervention des caisses de mutuelle en matière de S.P.

**Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile**  
**Les bases en soins palliatifs :**  
**la douleur et la pharmacologie.**

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 5-

**5. Fixation des capacités terminales**

L'étudiant sera capable d'utiliser les compétences acquises au cours de l'unité de formation continuée pour améliorer le confort du patient en soins palliatifs à domicile et pour informer correctement l'entourage.

**Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile**  
**Les bases en soins palliatifs :**  
**la douleur et la pharmacologie.**

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 6-

**6. Profil du chargé de cours**

Un enseignant ou un expert possédant une expérience professionnelle de 3 ans au moins dans un service de soins palliatifs en hôpital ou à domicile.